

2004

Les spiritains formateurs des élites antillaises au XIX^e siècle: le cas du séminaire collège Saint-Martial en Haïti

Philippe Delisle

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/memoire-spiritaine>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Recommended Citation

Delisle, P. (2004). Les spiritains formateurs des élites antillaises au XIX^e siècle: le cas du séminaire collège Saint-Martial en Haïti. *Mémoire Spiritaine*, 19 (19). Retrieved from <https://dsc.duq.edu/memoire-spiritaine/vol19/iss19/8>

This Article is brought to you for free and open access by the Spiritan Collection at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Mémoire Spiritaine by an authorized editor of Duquesne Scholarship Collection.

Les spiritains formateurs des élites antillaises Le cas du séminaire collège Saint-Martial en Haïti au XIX^e siècle

*Philippe Delisle **

Communauté missionnaire, la congrégation des pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie est aussi une communauté enseignante, qui administre outre-mer des séminaires collèges ou des écoles professionnelles. Une telle orientation est particulièrement visible dans la Caraïbe, où, pendant le XIX^e siècle, les spiritains, qui n'ont pas encore assumé la direction des diocèses, fournissent une aide ponctuelle aux évêques. La communauté prend peu à peu en charge tous les établissements secondaires catholiques établis dans des îles françaises, ou à forte population francophone. Durant les années 1850, les pères du Saint-Esprit se voient confier les deux séminaires collèges de la Martinique et de la Guadeloupe. En 1863, ils acceptent d'administrer

* Philippe Delisle est agrégé d'histoire et docteur ès Lettres. Il a vécu à la Réunion pendant cinq ans et effectué différents séjours dans les Antilles (Martinique, Porto Rico). Sa thèse, dirigée par Claude Prudhomme et soutenue à Lyon 3, en 1995, s'intitule : *Renouveau missionnaire et société esclavagiste : La Martinique 1815-1848*. Elle a été publiée, sous le même titre, en 1997, aux éditions Publisud (Paris), 404 p. Après avoir été à la Réunion, professeur en lycée et chargé de cours à l'université, de 1991 à 1996, il est maintenant maître de conférences à l'Université Lyon 3. A publié récemment : — *Histoire religieuse des Antilles et de la Guyane françaises*. Des chrétientés sous les tropiques ? 1815-1911, Paris, Karthala, 2000, 347 p., ill. (Coll. « Mémoire d'Églises ») ; *Le catholicisme en Haïti au XIX^e siècle*. Le rêve d'une « Bretagne noire » (1860-1915), Paris, Karthala, 188 p., ill. (coll. « Mémoire d'Églises »).

l'établissement secondaire Sainte-Marie dans l'île britannique de Trinidad. Enfin, en 1871, ils reprennent la direction du petit séminaire établi quelques années plus tôt dans la république indépendante d'Haïti ¹.

Nous avons choisi de revenir sur la création et le fonctionnement de ce dernier établissement. Placé sous l'invocation de Saint-Martial, le séminaire collège de Port-au-Prince devient rapidement l'un des plus prestigieux de la région, se distinguant par des réalisations annexes assez spectaculaires, comme la compagnie de pompiers ou encore l'observatoire météorologique. La gestion d'une telle structure pose évidemment la question de l'articulation entre stratégie d'évangélisation et formation profane des élites. Les très nombreux documents conservés dans les archives centrales de la congrégation permettent de suivre avec précision la croissance de l'établissement. Expulsés d'Haïti en 1969, les spiritains ont en effet rapatrié à Chevilly-Larue les dossiers concernant la gestion interne du collège. En outre, le fait que plusieurs responsables des archives générales aient auparavant enseigné à Port-au-Prince a sans doute favorisé un traitement privilégié ².

Un intérêt particulier pour la « République noire »

Lorsqu'elle prend en charge le séminaire collège Saint-Martial, la communauté du Saint-Esprit possède déjà des liens assez étroits avec la république haïtienne. En effet, les fondateurs de la société du Saint-Cœur de Marie, qui fusionne en 1848 avec la congrégation créée par Poullart des Places, portaient un intérêt tout particulier au sort de la « première République noire ». Un des inspirateurs et premiers compagnons de François Libermann, Eugène Tisserant, était originaire d'Haïti par sa mère. Il s'embarque d'ailleurs pour la grande île, obtient confidentiellement de Rome le titre de préfet apostolique en 1844, mais ne parvient pas à trouver un terrain d'entente avec le gouvernement local. Malgré ce revers, François Libermann continuera à se préoccuper du sort de la « République noire »,

1. À la fin de sa synthèse sur la congrégation, Henri Koren dresse un tableau des implantations à travers le monde et évoque au passage les nombreux collèges pris en charge (*Les spiritains. Trois siècles d'histoire religieuse et missionnaire*, Paris, Beauchesne, 1982, p. 593-622). Voir H. J. KOREN et Jean ERNOULT, « Les spiritains, l'enseignement et les œuvres d'éducation. Quelques aperçus de 1703 à 1982 », *Mémoire Spiritaine*, n° 17, premier semestre 2003, p. 101-126.

2. Adolphe Cabon, qui organisa les archives centrales, et Bernard Noël, qui les dirigea pendant une trentaine d'années, avaient tous deux été professeurs à Saint-Martial.

comme en témoigne sa sollicitude pour l'abbé Percin, jeune mulâtre de Sainte-Lucie devenu vicaire de Port-au-Prince en 1846³.

La signature d'un concordat entre Haïti et le Saint-Siège au début de l'année 1860 permet aux spiritains de s'implanter définitivement dans l'île. L'un d'entre eux, le père Pascal, est même chargé de gérer la situation ecclésiastique en attendant la venue du premier archevêque de Port-au-Prince. Une fois arrivé sur place, ce dernier, qui peine pour trouver des collaborateurs, confie plusieurs tâches aux spiritains. Il leur demande d'administrer la paroisse de Pétionville, qui rassemble quelque 10 000 personnes dispersées dans des zones escarpées, de servir d'aumôniers aux Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, et enfin de se livrer à des missions itinérantes⁴. En 1864, le prélat renforce ses liens avec les pères du Saint-Esprit en choisissant d'établir son grand séminaire dans leur maison mère, située au 30 de la rue des Postes à Paris. L'établissement servait déjà de lieu de formation pour les prêtres se destinant aux possessions françaises. Le contrat de fondation de la nouvelle structure précise d'ailleurs que les élèves destinés à Haïti seront soumis aux mêmes règles que ceux du « séminaire colonial »⁵.

Un collège fondé avec l'appui du gouvernement

L'archevêque de Port-au-Prince songe à fonder un petit séminaire collège en Haïti dès 1861. Un premier projet d'installation à Pétionville n'ayant pu aboutir, l'établissement est finalement ouvert en 1865, sur un terrain donné par le gouvernement à proximité de la capitale. Placé sous la direction d'un ancien aumônier de Marine, l'abbé Dégerine, le nouveau collège accueille seulement une quarantaine d'élèves durant l'année 1866⁶. Cependant, les inscriptions augmentent rapidement, au point que les locaux deviennent trop exigus. Le président Nissage-Saget propose à l'archevêque un terrain près de la cathédrale et des travaux sont lancés. En octobre 1870, alors que les spiritains sont pressentis pour reprendre la direction de l'établissement, le bâtiment secondaire est achevé, les fondations du corps principal sont posées,

3. Paul COULON et Paule BRASSEUR (dir.), *Libermann 1802-1852. Une pensée et une mystique missionnaires*, Paris, Cerf, 1988, p. 271-272.

4. Arch. CSSp : 223-B-III, rapport du père Simonet au vicaire général, Pétionville, 25 décembre 1867.

5. Arch. CSSp : 221-B-VIII, contrat fondant le grand séminaire, Paris, 1^{er} juin 1864.

6. Arch. CSSp : 223-A-II, historique de la fondation du petit séminaire collège.

et le gouvernement s'engage à salarier un supérieur, un économiste et quatre professeurs⁷.

L'intervention des pouvoirs publics, qui fournissent gracieusement des terrains et prennent en charge le salaire des enseignants, ne doit pas surprendre. Depuis ses débuts, la « République noire » manque cruellement d'écoles et de personnel pour les animer. Un lycée public avait été créé à Port-au-Prince au début du siècle, mais il semble avoir rapidement périclité. Dans l'ouvrage qu'il consacre en 1843 à la situation haïtienne, Victor Schoelcher dépeint en effet « une école misérable, dans laquelle trois professeurs mal rétribués sont obligés de suffire à tout⁸ ». Bien qu'Haïti ait conquis son indépendance en éliminant les colons blancs, les élites locales demeurent profondément attachées aux valeurs européennes et en particulier à la culture française⁹. En l'absence de structures d'enseignement satisfaisantes, elles ont dû se résoudre à envoyer à grands frais leurs enfants étudier outre-Atlantique. Un jésuite qui traverse Haïti en 1860 observe que « la plupart des bonnes familles », et en particulier le président Geffrard, confient leur progéniture à des pensions ou à des collèges français. Il précise que les jeunes filles sont généralement éduquées « à Nantes dans quelques communautés religieuses »¹⁰.

L'installation à Port-au-Prince d'un collège catholique comble donc les attentes des classes dirigeantes. L'implication de la congrégation du Saint-Esprit, qui administre déjà les petits séminaires des Antilles françaises, apparaît certainement comme un gage de réussite. En septembre 1871, alors que la communauté a repris la gestion de l'établissement, une petite brochure publicitaire rappelle que « les familles ne voyaient pas sans anxiété s'éloigner du pays natal [...] leurs enfants qui allaient loin d'elles chercher une instruction plus complète ». Elle souligne ensuite que, loin d'être réservé aux jeunes gens qui souhaiteraient devenir prêtres, le petit séminaire Saint-Martial est largement ouvert à la jeunesse locale, et que l'enseignement dispensé « comprend tous les cours suivis dans un collège régulier et

7. Arch. CSSp : 223-A-III, information sur le petit séminaire collège proposé à la congrégation, communauté d'Haïti, 15 octobre 1870.

8. Victor SCHOELCHER, *Colonies étrangères et Haïti. Résultats de l'émancipation anglaise*, t. II : *Colonies danoises, Haïti, [...]*, Paris, Pagnerre, 1843, p. 197.

9. À propos de la francophilie de la bourgeoisie haïtienne, voir par exemple : David NICHOLLS, *From Dessalines to Duvalier: Race, Colour and National Independence in Haïti*, Cambridge University Press, 1979, p. 70-71.

10. Arch. CSSp : 227-A-III, quelques petits souvenirs de voyage sur Haïti, par un père jésuite qui a passé par cette île en revenant de Cayenne, 1860.



L'observatoire météorologique au séminaire collège de Saint-Martial, à Port-au-Prince. Babastro et Arango Photographes. (Arch. photos CSSp)



Le P. Daniel WEIK, spiritain

Né à Hilsbach, grand duché de Bade, en 1843, décédé à Fribourg-en-Brisgau, en 1887.

Arrivé en Haïti en 1871, au petit séminaire collège Saint-Martial, il y fut économiste, professeur de grammaire, de physique et de chimie.

Organisateur, parmi les grands élèves, d'une compagnie de pompiers qu'il dirigeait lui-même, devenue très célèbre dans la ville de Port-au-Prince en proie à de fréquents incendies.

Constructeur d'un musée et d'un observatoire météorologique, où les astronomes français vinrent observer le passage de Vénus sur le soleil de 1882.

Créateur de la Société haïtienne de géographie.

(Photographe : J. Jungmann, à Baden-Baden, en juin 1885. Arch. photos CSSp)

complet »¹¹. Le recours à une congrégation permet de disposer d'un personnel suffisant et adapté aux différentes tâches. En avril 1873, le collège Saint-Martial emploie 6 pères du Saint-Esprit, 4 Frères et un postulant. Ces derniers, qui ne possèdent pas le même bagage intellectuel que les prêtres, s'occupent notamment de deux cours préparatoires. L'établissement regroupe 170 enfants, mais les effectifs sont bien répartis, puisque la classe de sixième compte 26 élèves et celle de troisième seulement 10¹². Dans un pays miné par d'incessantes révolutions, la présence d'enseignants congréganistes assure par ailleurs une stabilité qui fait souvent défaut aux structures publiques. En décembre 1883, l'archevêque de Port-au-Prince observe par exemple que, durant la guerre civile qui vient de se dérouler, le séminaire collège et les établissements dirigés par les Frères de Ploërmel sont les seules écoles pour garçons qui n'ont pas interrompu leurs cours¹³.

Le pari de la modernité

Désireux de s'attirer les bonnes grâces des élites locales et de conserver le soutien de l'administration, les spiritains choisissent de développer un enseignement de qualité et surtout de jouer la carte de la modernité. En mai 1875, engageant le gouvernement à promulguer une loi qui augmentera les subventions, le journal d'inspiration catholique *Le peuple* souligne que le petit séminaire de Port-au-Prince est « un véritable collège [...] ayant le même programme que celui des lycées de Paris ». Il ajoute que l'établissement possède « une bibliothèque à l'usage des élèves », tente de constituer « un cabinet d'histoire naturelle », et bénéficie même d'un « immense bassin où les enfants peuvent [...] apprendre la natation »¹⁴. Un peu à l'image des missionnaires jésuites dans la Chine du xvi^e siècle, les spiritains cherchent à attirer l'attention des élites en promouvant la science européenne. En novembre 1875, le journal *Le peuple* rend hommage au père Weik, qui a organisé deux ans plus tôt une compagnie de pompiers avec les élèves du séminaire collège. L'organe de presse rapporte que les jeunes soldats du feu viennent de se doter d'une pompe à vapeur

11. Arch. CSSp : 811-B-II, *Petit séminaire collège Saint-Martial*, Port-au-Prince, 8 septembre 1871, 4 p.

12. Arch. CSSp : 223-B-V, fonctions des pères, scolastiques et frères de la communauté Saint-Martial, Port-au-Prince, 23 avril 1873.

13. Arch. CSSp : 227-B-II, lettre de l'archevêque de Port-au-Prince au supérieur de la congrégation, Port-au-Prince, 17 décembre 1883.

14. Arch. CSSp : 223-A-I, *Le peuple*, 15 mai 1875.

et évoque avec émerveillement la démonstration spectaculaire effectuée dans la rue des Fronts-Forts ¹⁵. À la fin de l'année 1881, le même journal remarque incidemment que, lors de la distribution des prix au collège Saint-Martial, le père Weik a « réjoui » l'assistance « avec la lumière électrique », véritable « soleil qui ne brûle pas » ¹⁶.

Les témoignages élogieux se multiplient. En septembre 1876, le secrétaire d'État à l'Instruction publique observe dans le journal officiel que le petit séminaire collège dispense un enseignement de qualité croissante à plus de 300 élèves, alors que le lycée public instruit difficilement et à lourds frais une centaine d'enfants ¹⁷. Quelques mois plus tard, le président Boisrond Canal écrit au supérieur général de la congrégation pour le remercier des « éminents services » rendus par les spiritains. Évoquant l'importance du collège et de la compagnie de pompiers, il conclut que « l'œuvre du Saint-Esprit [...] est évidemment l'un des plus puissants éléments de civilisation » ¹⁸. Les diplomates ou les voyageurs étrangers témoignent eux aussi de la réussite de l'établissement. Ainsi, dans son célèbre ouvrage *Haïti ou la République noire*, traduit en français en 1886, l'ancien consul britannique Spenser Saint-John, tout en confondant, volontairement ou non, les spiritains avec les jésuites, affirme que le séminaire collège constitue « la meilleure école » du pays ¹⁹. De même, dans un récit de voyage publié en 1887, Paul Deléage mentionne la « prospérité croissante » de l'établissement, visible au grand nombre d'élèves qui s'en échappent après les cours ²⁰.

Les réalisations annexes frappent les esprits et ébranlent même les défenseurs de l'enseignement public. Dans un ouvrage publié en 1906, un ancien député qui s'était battu pour réhabiliter le lycée national, concède que les professeurs du séminaire collège ont apporté à Haïti plusieurs « fondations d'une utilité réelle et incontestable ». Il cite d'abord la compagnie de pompiers fondée par le père Weik, soulignant que ce dernier s'est toujours distingué lors des incendies par « une intrépidité sans égale ». Il observe ensuite qu'en 1878, les enseignants de Saint-Martial ont créé une

15. Arch. CSSp : 223-A-I, *Le peuple*, 13 novembre 1875.

16. Arch. CSSp : 223-A-I, *Le peuple*, 17 décembre 1881.

17. Arch. CSSp : 223-A-I, *Le Moniteur*, n° 37 bis, 14 septembre 1876.

18. Arch. CSSp : 223-B-II, lettre du président Boisrond Canal au supérieur général, Port-au-Prince, 7 février 1877.

19. Spenser SAINT-JOHN, *Haïti ou la République noire*, traduit de l'anglais par J. West, Paris, Plon, 1886, p. 253.

20. Paul DELÉAGE, *Haïti en 1886. Vu par un Français (Notes de voyage)*, Paris, E. Dentu, 1887, p. 22.



Ci-dessus : Pompe à vapeur de la compagnie des pompiers
du séminaire Saint-Martial, à Port-au-Prince, en 1876.

(Arch. photos CSSp)

Ci-dessous : Exercice de la compagnie des pompiers
du séminaire Saint-Martial, à Port-au-Prince, à la même époque.

(Arch. photos CSSp)



station météorologique. Un observatoire a été installé dans un ancien fortin situé à l'angle Nord-Ouest de l'établissement. Enfin, l'auteur indique qu'au début des années 1880, le père Weik a décidé d'exposer à l'intérieur du collège « des curiosités naturelles et des souvenirs historiques ». Il remarque que cette initiative a donné naissance au seul musée du pays jusqu'en 1904²¹.

Des liens privilégiés avec les élites

Éduquant les enfants de la bourgeoisie urbaine, les spiritains nouent rapidement des relations privilégiées avec les milieux dirigeants. En janvier 1876, le père Aludrin observe avec satisfaction que les élèves qui se présentent en grand nombre appartiennent aux « premières familles du pays ». Il ajoute que le général Prosper Dicre, ministre de la Guerre, a inscrit « six de ses neveux » dans le séminaire collège et est devenu le « grand apologiste » de la congrégation²². Le développement d'institutions annexes d'utilité publique, comme la compagnie de pompiers, renforce encore les liens établis avec les autorités civiles. En juin 1882, le chef de l'État adresse ses remerciements au père Weik, qui a informé le gouvernement que les fontaines du Bel Air n'étaient pas en mesure de fournir de l'eau en cas d'incendie²³. Le fondateur de la compagnie de pompiers semble entretenir des relations étroites avec le président Salomon. En mars 1884, l'épouse de celui-ci remercie le père Weik pour les images pieuses qu'il lui a offertes, et déclare qu'elle appuiera les vues des spiritains dans un litige en cours²⁴. Un an plus tard, le président Salomon n'hésite pas à écrire au supérieur général de la congrégation, afin de réclamer le retour en Haïti de celui auquel « Port-au-Prince doit la formation de 2 corps de pompiers²⁵ ». Le temps s'écoulant, les liens avec les élites dirigeantes deviennent d'autant plus forts que les élèves des spiritains accèdent aux responsabilités. Ainsi, en août 1903, le père Bertrand observe que deux jeunes gens formés au séminaire collège sont

21. Fleury FÉQUIÈRE, *L'éducation haïtienne*, Port-au-Prince, imprimerie de l'Abeille, 1906, p. 346-347.

22. Arch. CSSp : 223-A-III, lettre du père Aludrin au supérieur, séminaire collège, 28 janvier 1876.

23. Arch. CSSp : 227-B-II, lettre du général Salomon au père Weik, Port-au-Prince, 19 juin 1882.

24. Arch. CSSp : 227-B-II, lettre de Madame Salomon au père Weik, Port-au-Prince, 19 mars 1884.

25. Arch. CSSp : 817-A-III, lettre du président Salomon au supérieur général, Port-au-Prince, 23 mai 1885.

devenus respectivement ministre de l'Intérieur et ministre de l'Instruction publique. Il précise que le premier est particulièrement « dévoué » à la congrégation du Saint-Esprit et qu'il pourrait permettre à celle-ci d'obtenir la direction de l'évêché des Gonaïves ²⁶.

Les congréganistes mettent à profit leur connaissance des milieux dirigeants pour négocier des aides financières plus conséquentes. Les subventions accordées au séminaire collège sont en effet périodiquement discutées devant les assemblées avant d'être entérinées par le gouvernement. En août 1872, le père Simonet se réjouit par exemple de voir que « les Chambres ont voté 30 bourses pour le petit séminaire ²⁷ ». Les spiritains n'hésitent pas à entrer directement en contact avec ceux qui détiennent le pouvoir de décision. En mars 1875, le père Taragnat rapporte qu'il a réussi à convaincre le député Danel, pourtant plutôt anticlérical, que les professeurs du séminaire collège étaient trop peu rétribués. Il ajoute avoir fait visiter l'établissement à plusieurs membres de l'Assemblée constituante et dit espérer la prise en charge de 15 professeurs avec un salaire presque triplé ²⁸. Les congréganistes essayent de profiter de leurs bonnes relations avec le pouvoir pour négocier des aides toujours renforcées. En décembre 1887, soulignant que l'administration est « très bien disposée » à l'égard de la communauté, le père Jaouen déclare être « à peu près certain d'obtenir une augmentation de traitement pour les professeurs, dont le nombre serait porté à 20 » ²⁹. De même, en juillet 1890, le père Bertrand rapporte qu'après une visite sur place, le président de la République s'est laissé convaincre de subventionner les réparations de l'observatoire météorologique. Sûr de son influence, le congréganiste déclare qu'il va « tenter de faire passer une ordonnance dans ce but ³⁰ ».

Mais il ne faudrait pas imaginer que les spiritains bénéficient, grâce à leurs appuis politiques, d'une position matérielle de plus en plus florissante. Leur volonté d'obtenir un renforcement constant des aides publiques s'explique par la croissance du nombre d'élèves, mais aussi et surtout par le délitement progressif de l'économie haïtienne. À partir des années 1870, pour

26. Arch. CSSp : 227-B-III, lettre du père Bertrand au supérieur, Port-au-Prince, 10 août 1903.

27. Arch. CSSp : 817-A-II, lettre du père Simonet au supérieur, Port-au-Prince, 24 mai 1871.

28. Arch. CSSp : 223-A-IV, lettre du père Taragnat au supérieur, séminaire collège, 13 mars 1875.

29. Arch. CSSp : 817-A-III, lettre du père Jaouen au supérieur, Port-au-Prince, 9 décembre 1887.

30. Arch. CSSp : 817-A-III, lettre du père Bertrand au supérieur, Port-au-Prince, 24 juillet 1890.

solder ses dettes ou financer de grands travaux, le pays entre dans la spirale d'emprunts extérieurs très défavorables. L'État ne perçoit qu'une partie des fonds qu'il doit rembourser et est contraint mettre ses ressources en gage. Les tensions politiques et la corruption achèvent de désorganiser les finances publiques³¹. En novembre 1875, le père Simonet remarque que le gouvernement n'a plus réglé la pension des boursiers depuis près de cinq mois. Il ajoute que de nombreux parents d'élèves, qui sont fonctionnaires et sont momentanément privés de traitement, se trouvent eux aussi dans l'incapacité de payer leur dû³². En octobre 1902, revenant sur la situation passée, le père Bertrand indique que le séminaire collège, qui avait joui d'une assez bonne santé financière entre 1884 et 1896, a été depuis frappé de plein fouet par la crise économique. Il précise que la monnaie haïtienne a subi une très forte dépréciation et que le gouvernement a décidé de ne plus entretenir de boursiers dans l'établissement³³. La situation devient d'autant plus préoccupante que la croissance de l'établissement impose d'importants travaux. À la fin de l'année 1909, le père Cabon informe en effet l'archevêque de Port-au-Prince que le séminaire collège manque d'une enceinte solide, d'un système d'adduction d'eau et enfin d'une chapelle pouvant contenir les quelque 400 élèves. Il souligne au passage que l'établissement ne fait plus aucun bénéfice depuis bien longtemps³⁴.

Une œuvre épargnée par les attaques anticléricales

À partir des années 1870, à la fois en réponse aux exigences du clergé et en adéquation avec l'évolution politique française, un vigoureux anticléricalisme s'affirme au sein des élites locales. La presse prend notamment pour cible le second archevêque de Port-au-Prince, Monseigneur Guilloux, accusé de bafouer les lois haïtiennes en célébrant des mariages uniquement religieux. En septembre 1877, le journal *Le spectateur* affirme que le prélat « prêche dans son mandement de carême [...] la rébellion » contre les règlements publics. Pour parer aux présumés débordements, l'organe de

31. Pour plus de détails sur les difficultés économiques, voir par exemple : Jacques BARROS, *Haïti de 1804 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1984, t. I, p. 212-225.

32. Arch. CSSp : 817-A-II, lettre du père Simonet au supérieur, Port-au-Prince, 22 novembre 1875.

33. Arch. CSSp : 227-B-III, lettre du père Bertrand au supérieur, Port-au-Prince, 28 octobre 1902.

34. Arch. CSSp : 223-B-VI, lettre du père Cabon à Mgr Conan, décembre 1909.

presse n'hésite pas à proposer la résiliation du concordat négocié en 1860 avec le Saint-Siège ³⁵.

Sans doute parce qu'ils concourent à former les élites et manifestent un certain goût pour la modernité scientifique, les professeurs du séminaire collège semblent relativement épargnés par les attaques anticléricales. Ainsi, toujours en septembre 1877, le même *Spectateur* oppose l'esprit de domination manifesté par le clergé paroissial à l'œuvre éclairée conduite par les spiritains ³⁶. Les critiques à l'égard du collège Saint-Martial restent fort ponctuelles. En janvier 1876, le président Domingue déplore par exemple que le petit séminaire collège n'ait pas réussi à susciter un nombre important de vocations sacerdotales parmi la jeunesse haïtienne ³⁷. Deux ans plus tard, après avoir souligné la réussite de la récente cérémonie de distribution des prix, le journal officiel haïtien s'étonne que la commission publique d'examen ne soit pas autorisée à évaluer la qualité de l'enseignement dispensé ³⁸. Les vœux de l'administration seront comblés quelques années plus tard, puisqu'à partir de 1886, le séminaire collège, qui dépendait de l'administration des Cultes, est rattaché au ministère de l'Instruction publique, et donc soumis à la visite périodique d'inspecteurs publics. Huit ans plus tard, l'établissement adopte même les programmes officiels haïtiens ³⁹. Le temps passant, les attaques se font plus vives. Mais la « République noire » ne dispose toujours pas d'enseignants laïcs en nombre et en qualité suffisante pour remplacer rapidement les congréganistes. Les spiritains peuvent donc parer les coups en faisant appel à leur réseau d'influence. En septembre 1897, le père Bertrand rapporte que, sous la pression de la presse anticléricale, le ministre de l'Instruction publique avait récemment décidé de supprimer les traitements alloués aux professeurs du séminaire collège. Ayant été informé de ce projet par quelques « amis » sénateurs, le congréganiste a « remué ciel et terre » pour obtenir le rétablissement de l'allocation avant la fin de la session parlementaire. Il a même été trouver le président de la République, qui n'était apparemment pas au courant ⁴⁰.

L'impunité relative dont jouissent les spiritains suscite l'acrimonie du clergé paroissial. En juin 1877, Monseigneur Guilloux écrit au supérieur général de la congrégation afin de se plaindre des « soins exagérés de certains pères pour capter [...], par l'intermédiaire des laïcs, la bienveillance des différents

35. Arch. CSSp : 223-A-I, *Le spectateur*, n° 33, 5 septembre 1877.

36. Arch. CSSp : 223-A-I, *Le spectateur*, 19 septembre 1877.

37. Arch. CSSp : 223-A-I, *Le moniteur*, 15 janvier 1876.

38. Arch. CSSp : 223-A-I, *Le moniteur*, 5 janvier 1878.

39. Arch. CSSp : 223-A-II, un cinquantenaire, 1871-1921.

40. Arch. CSSp : 817-A-III, lettre du père Bertrand au supérieur, Port-au-Prince, 15 septembre 1897.

pouvoirs, même hostiles à l'Église ». Le prélat observe que les spiritains ont réussi à obtenir des émoluments beaucoup plus élevés que les curés, qu'ils ont été négociier directement avec les pouvoirs publics afin d'obtenir la direction d'écoles agricoles, et enfin qu'un journal « impie », *Le spectateur*, a poussé la provocation jusqu'à organiser une souscription en faveur des pères Pascal et Chesnay, décédés quelques années plus tôt⁴¹. Un an plus tard, l'abbé Léonard, vicaire général du diocèse de Port-au-Prince, revient à la charge. Il s'étonne que le père Weik ait jugé bon d'admettre à la première communion le général Tanis, un franc-maçon, mais aussi « un rebelle, un traître sous le coup de la loi ». L'administrateur conclut que les spiritains cherchent à s'attirer les faveurs de tous les courants politiques, et note que déjà en 1875, ils avaient entretenu des contacts à la fois avec Domingue et Bazelais⁴².

Les professeurs du séminaire collège se trouvent finalement pris entre deux feux. Pour conserver le soutien des élites locales, ils doivent promouvoir un enseignement profane et moderne. En décembre 1881, lors de la distribution des prix, le supérieur de l'établissement observe que des « amis » ont reproché à la formation dispensée son caractère trop peu « pratique ». Tentant de trouver un juste milieu, il réaffirme l'importance des langues mortes et des connaissances religieuses, mais souligne que les « sciences exactes et naturelles » ou encore « les langues modernes indispensables dans les relations de la vie sociale » ne doivent pas être négligées⁴³. À l'inverse, le clergé paroissial reproche aux congréganistes de sacrifier la piété et d'entretenir des relations trop étroites avec les autorités civiles. Les responsables diocésains attachent d'autant plus d'importance au rôle missionnaire des écoles qu'ils redoutent la concurrence d'enseignants protestants⁴⁴. Les spiritains doivent donc témoigner de leurs dispositions évangélisatrices. En octobre 1886, le supérieur local croit opportun de démontrer à l'archevêque de Port-au-Prince que les professeurs du séminaire collège s'attachent avant tout à diffuser parmi la jeunesse « une solide piété ». Il souligne que des statues de la Vierge et de Saint-Joseph seront bientôt

41. Arch. CSSp : 222-A-IV, lettre de Mgr Guilloux au supérieur général, Port-au-Prince, 26 juin 1877.

42. Arch. CSSp : 222-A-VII, lettre de l'abbé Léonard au père Douarin, Port-au-Prince, 13 juin 1878.

43. Arch. CSSp : 223-A-I, *Le peuple*, 17 décembre 1881.

44. En juillet 1876, l'abbé Kersuzan, curé de la cathédrale à Port-au-Prince, cherche à convaincre les spiritains de demeurer envers et contre tout à la tête du séminaire collège, en affirmant que les protestants mettent un véritable « acharnement » à « s'emparer de la jeunesse par l'éducation » (Arch. CSSp : 223-A-III, lettre de l'abbé Kersuzan au supérieur, Paris, 20 juillet 1876).

placées dans la cour de l'établissement et qu'une nouvelle chapelle est à l'étude ⁴⁵. Six ans plus tard, le supérieur général de la congrégation écrit à l'administrateur du diocèse de Port-au-Prince pour lui faire observer que les professeurs du séminaire collège doivent nécessairement entretenir des liens étroits avec les autorités civiles, « sous peine de trahir les intérêts de l'établissement ⁴⁶ ».

Conclusion

Reprenant à partir de 1871 la direction du petit séminaire collège de Port-au-Prince, les spiritains en ont rapidement fait un établissement de prestige, très prisé par la bourgeoisie locale et choyé par les gouvernements successifs. En jouant la carte de la modernité et en s'investissant dans des projets annexes d'utilité publique, comme la compagnie de pompiers, ils s'exposent aux critiques du clergé paroissial, mais ils parviennent aussi à échapper aux attaques anticléricales. Les congréganistes bénéficient évidemment d'un contexte assez particulier. Dans une « République noire » de plus en plus désorganisée économiquement, la réhabilitation des lycées nationaux demeure à l'état de projet.

Aux Antilles françaises, la donne est bien différente. Les élites de couleur qui accèdent aux responsabilités politiques dans les années 1870 en s'appuyant sur le retour du suffrage universel professent elles aussi un vigoureux anticléricalisme. Mais, contrairement aux dirigeants haïtiens, elles peuvent compter sur le soutien de la métropole pour développer rapidement un enseignement laïc. L'exemple de la Martinique est tout à fait significatif. Le séminaire collège administré par les spiritains, qui avait jusqu'alors joui d'une véritable situation de monopole, doit subir à partir de 1881 la concurrence d'un lycée public solidement organisé. Les élèves de couleur et les boursiers délaissent immédiatement l'établissement religieux, qui perd le soutien financier administratif. Le petit séminaire collège de Saint-Pierre se recentre donc sur les enfants blancs, à la grande joie des colons, qui supportaient très mal la mixité raciale ⁴⁷. Une telle évolution alimente les critiques anticléricales, les spiritains étant accusés de mépriser les jeunes

45. Arch. CSSp : 811-B-I, lettre du supérieur local à l'archevêque, 5 octobre 1886.

46. Arch. CSSp : 222-B-V, lettre du supérieur général à l'administrateur du diocèse de Port-au-Prince, Paris, 12 avril 1892.

47. Philippe DELISLE, *Histoire religieuse des Antilles et de la Guyane françaises. Des chrétiens sous les tropiques ? 1815-1911*, Paris, Karthala, 2000, p. 274-277.

gens de couleur. Le mulâtre martiniquais Virgile Savane, qui rédige en 1909 un ouvrage intitulé *Trente ans de Saint-Pierre*, évoque les années passées au petit séminaire en dénonçant de manière classique un enseignement obscurantiste. Mais il affirme par ailleurs que les professeurs étaient toujours attristés lorsque les élèves blancs n'obtenaient pas de meilleurs résultats que leurs congénères noirs⁴⁸.

Le cas de la caraïbe francophone démontre donc que la stratégie des congrégations missionnaires n'est pas monolithique et que les situations de terrain imposent de profonds aménagements. Devenus en Haïti les formateurs relativement « progressistes » des élites noires, les spiritains sont considérés dans d'autres îles comme les défenseurs d'un certain conservatisme blanc...

48. SALAVINA, *Saint-Pierre, la Venise tropicale (1870-1902)*, réédition : Paris, éditions caribéennes, 1986, p. 49-71.